Nouvelles

Octobre 2026

INNOVATION
Fondation canadienne pour l'innovation
Canada Foundation for Innovation

- Revue de la liste des avis d'intention dans le cadre du Concours 2027 du Fonds d'innovation
- Mise à jour à propos du Fonds d'infrastructure de recherche Impact+ Canada
- Concours 2026 du Fonds des collèges
- Au cas où vous l'auriez manqué : le Conseil des académies canadiennes publie un rapport sur l'infrastructure de recherche à l'échelle nationale
- Exigences en matière de sécurité de la recherche pour les propositions soumises au FLJE – Volets partenariats
- Exigences en matière de production de rapports annuels et paiements
- Améliorez la visibilité de votre établissement au sein de l'écosystème de la R.-D. du Canada
- Nouveaux articles sur les travaux de recherche menés dans vos établissements
- Dates importantes à retenir

Revue de la liste des avis d'intention dans le cadre du Concours 2027 du Fonds d'innovation

Nous vous invitons à consulter la liste des avis d'intention que nous avons reçus dans le cadre du concours 2027 du Fonds d'innovation si votre établissement en a soumis un. Celle-ci est désormais affichée sur notre site Web sous l'onglet « **Demander du financement** » de la page du Fonds d'innovation et sous le titre « Comment soumettre une demande de financement? ».

Veuillez vérifier si certains projets pourraient être complémentaires du vôtre ou offrir une occasion de collaborer ou d'entamer un projet multiétablissements. La liste comprend une brève description de chaque projet ainsi que le nom des personnes qui en sont responsables, les noms des établissements administratifs et partenaires, de même que des mots-clés.

Nous avons reçu 273 avis d'intention de la part de 77 établissements admissibles, pour un total d'environ 995 millions de dollars. La date limite pour soumettre un avis d'intention était le 29 septembre 2026.

Nous nous servons des avis d'intention pour former les comités d'évaluation. Si vous devez apporter des modifications concernant les responsables ou les membres d'une équipe, les établissements administratifs ou partenaires, le volet concerné ou les évaluatrices ou évaluateurs suggérés, veuillez communiquer avec nous à **fonds.innovation@innovation.ca** dès que possible. Nous effectuerons pour vous les modifications nécessaires dans le Système de gestion des contributions financières de la FCI (SGCF).

Sur les 273 avis d'intention reçus, nous en avons identifié 61 (soit 22 %) comme pouvant être liés à des applications dans le domaine de la défense ou des technologies à double usage. Ceux-ci représentent une demande de financement total de 255,7 millions de dollars. À ce stade, il n'est pas possible d'identifier la part qui relève précisément de ces éventuelles applications. Nous allons collaborer avec le ministère de la Défense nationale et le Conseil national de recherches du Canada afin de partager les informations que contiennent ces projets.

Voici un aperçu des avis d'intention que nous avons reçus.

Selon le volet

Volets	**Nombre d'avis d'intention reçus** (%)	**Coût total ($)** (%)	**Montant total demandé à la FCI ($)** (%)	**Moyenne du financement demandé à la FCI ($)**
Volet 1 (ouvert)	164 (60 %)	1,42 milliard de $ (56 %)	559 millions de $ (56 %)	3,41 millions de $
Volet 2 (SSHA)	32 (12 %)	240 millions de $ (9 %)	96 millions de $ (10 %)	2,99 millions de $
Volet 3 (plateformes scientifiques)	77 (28 %)	878 millions de $ (35 %)	340 millions de $ (34 %)	4,42 millions de $

Selon la taille de l'établissement

Taille de l'établissement	Nombre d'avis d'intention reçus (%)	Coût total ($) (%)	Montant total demandé à la FCI ($) (%)	Moyenne du financement demandé à la FCI ($)
Regroupement des universités de recherche du Canada (U15) + établissements affiliés	161 (59 %)	1,768 milliard de $ (70 %)	693 millions de $ (70 %)	4,31 millions de $
Taille moyenne	42 (15 %)	308 millions de $ (12 %)	120 millions de $ (12 %)	2,86 millions de $
Petite taille	70 (26 %)	461 millions de $ (18 %)	182 millions de $ (18 %)	2,6 millions de $

Selon le montant demandé à la FCI

Montant demandé à la FCI	Nombre d'avis d'intention reçus (%)	Montant total demandé à la FCI ($) (%)
≤ 2 M$	85 (31 %)	107 millions de $ (11 %)
>2 M$ à ≤ 4 M$	100 (37 %)	301 millions de $ (30 %)
> 4 M$ à ≤ 6 M$	52 (19 %)	254 millions de $ (25 %)
> 6 M$ à ≤ 8 M$	17 (6 %)	115 millions de $ (12 %)
> 8 M$	19 (7 %)	219 millions de $ (22 %)

Mise à jour à propos du Fonds d'infrastructure de recherche Impact+ Canada

Nous avons reçu les propositions de la première cohorte du Fonds d'infrastructure de recherche Impact+ Canada (FIRIC), ce qui constitue un important jalon en vue d'appuyer le recrutement au Canada de chercheurs et chercheuses de premier plan en provenance de l'étranger. Grâce à ce programme de financement, les titulaires de **chaires de recherche du Canada Eddie Goldenberg** nouvellement recrutés bénéficieront de l'infrastructure de recherche et du soutien à l'exploitation nécessaires afin de mettre sur pied leur programme de recherche au Canada. À ce jour, nous avons reçu 60 propositions, alors que quelques autres devraient être soumises pendant les semaines à venir. Au cours des prochains mois, ces propositions feront l'objet d'une évaluation, tandis que les décisions de financement concernant cette première cohorte devraient être rendues en mars 2027.

Concours 2026 du Fonds des collèges

En réponse aux commentaires de la communauté collégiale, nous avons augmenté le montant maximal que les établissements peuvent solliciter pour une seule proposition soumise au Fonds des collèges, tout en maintenant le plafond du financement total et le nombre maximal de propositions que chaque collège peut soumettre. Il n'est donc pas surprenant que l'appel à projets 2026 du Fonds des collèges ait suscité un intérêt record. Nous dénombrons le plus grand nombre de propositions jamais soumises à ce programme de financement ainsi qu'une demande de financement exceptionnellement élevée pour cette compétition. Les propositions couvrent la santé, les sciences sociales et humaines et les sciences naturelles et l'ingénierie; la majorité d'entre elles relevant de cette dernière catégorie. Les décisions de financement sont attendues en mars 2027.

Au cas où vous l'auriez manqué : le Conseil des académies canadiennes publie un rapport sur l'infrastructure de recherche à l'échelle nationale

Le 20 octobre, le Conseil des académies canadiennes (CAC) a publié un rapport intitulé « **Améliorer l'infrastructure de recherche à l'échelle nationale du Canada** ».

Ce rapport indépendant met en lumière plusieurs enjeux que le Cadre décisionnel pour les investissements dans les grandes installations de recherche (GIR) proposé par la FCI vise à résoudre. L'étude souligne en effet la nécessité d'adopter une approche de soutien aux infrastructures de recherche d'envergure nationale du Canada plus stratégique et coordonnée. Les conclusions du comité d'experts mettent plus particulièrement en évidence deux domaines qui sont au cœur du Cadre des GIR, à savoir que pour optimiser ses infrastructures de recherche d'envergure nationale, le Canada aurait intérêt à mettre en œuvre :

1. Une planification stratégique, fondée sur un portefeuille d'installations, afin de décider d'une façon plus éclairée comment investir;
2. Du financement tout au long du cycle de vie de ces installations, c'est-à-dire de manière prévisible et coordonnée entre les dépenses de capital (« immobilisations » dans le rapport du CAC) et les coûts d'exploitation (« fonctionnement » dans le rapport du CAC) et de recherche.

L'étude suggère également que la numérisation rapide de la recherche, l'impact croissant de l'intelligence artificielle et du besoin de données qu'il faut pour bâtir cette IA, ainsi que l'accent mis récemment sur la souveraineté scientifique et la sécurité de la recherche face à l'instabilité géopolitique, soulignent l'urgence de mettre en œuvre des mesures destinées à optimiser l'infrastructure de recherche nationale du Canada.

Cette étude a été commanditée par le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada, ainsi que par la FCI, le Conseil national de recherches du Canada et les ministères canadiens des Services publics et de l'Approvisionnement et des Services partagés.

Exigences en matière de sécurité de la recherche pour les propositions soumises au FLJE – Volets partenariats

Depuis le 13 octobre 2026, les propositions soumises au Fonds des leaders John-R.-Evans (FLJE) – Volets partenariats sont assujetties à des exigences en matière de sécurité de la recherche.

Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes

Chaque responsable de projet et membre d'équipe doit remplir un formulaire d'attestation si la demande de financement leur permettra d'obtenir de l'infrastructure visant à soutenir des activités de recherche dont le but est de faire progresser un **domaine de recherche en technologies sensibles** en vertu de la ***Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes***. Les établissements demandeurs doivent donc répondre à une question relative à la sécurité de la recherche dans la section « Information concernant le projet » sous « **Description du projet** » lorsqu'ils créent une proposition dans le Système de gestion des contributions financières de la FCI (SGCF). Cette modification tient principalement au fait que la période de financement de la FCI peut être plus longue que celle du partenaire concerné.

Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche

De plus, les propositions soumises conjointement à la FCI dans le cadre du FLJE et au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) dans le cadre de son programme *Alliance* ou au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) dans le cadre de son programme *Subventions de partenariat* doivent également se conformer aux ***Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche***. Comme les exigences en matière de sécurité de la recherche s'appliquent déjà aux propositions soumises aux programmes menés conjointement avec les trois organismes fédéraux de financement de la recherche, c'est le rôle joué par le partenaire du secteur privé qui déterminera si vous devez soumettre un **formulaire d'évaluation des risques** à la FCI ou pas :

1) Le partenaire a un rôle actif dans les activités de recherche décrites dans la proposition. Dans cette situation, vous pourriez devoir soumettre un Formulaire d'évaluation des risques à l'organisme partenaire conformément à ses exigences, mais vous ne devez pas en soumettre un à la FCI;

2) Le partenaire a un rôle spécifique par rapport à l'infrastructure (c'est-à-dire qu'il héberge toute l'infrastructure de recherche ou une partie de celle-ci ou contribue à plus de 500 000 dollars au coût d'un seul article d'infrastructure, que ce soit en espèces ou en nature). Dans cette situation, vous devez soumettre un Formulaire d'évaluation des risques à la FCI pour les risques associés à ce partenaire.

Cette approche simplifiée vise à réduire les chevauchements et le fardeau administratif pesant sur les établissements en leur permettant de reprendre les formulaires qu'ils ont peut-être déjà soumis à l'organisme partenaire. Dans ce cas, nous travaillerons en étroite collaboration avec l'organisme partenaire concerné afin d'évaluer les risques pour la sécurité nationale associés à cette demande de financement conjointe.

Avant de soumettre une proposition au FLJE – Volets partenariats, veuillez consulter la **documentation propre à chacun** ainsi que **notre page Web consacrée à la sécurité de la recherche** pour obtenir un complément d'information. Si vous avez la moindre question, veuillez communiquer avec votre chargé ou chargée de programmes et votre agent ou agente de programmes.

Exigences en matière de production de rapports annuels et paiements

Nous tenons à vous remercier d'avoir soumis vos rapports d'avancement de projet et rapports financiers. Le taux de soumission s'élève à plus de 98 % dans le premier cas, et à 90 % dans le second.

Les données recueillies grâce à plus de 2 000 rapports d'avancement de projet attendus cette année serviront à élaborer notre *Rapport sur les résultats* annuel. Ce dernier est l'un de nos principaux outils de reddition de comptes dans lequel nous présentons à nos parties prenantes les retombées du financement de l'infrastructure de recherche. Nous comptons publier le *Rapport de 2026 sur les résultats* sur notre site Web au printemps 2027.

Ces nouvelles données tirées des rapports d'avancement de projet serviront également à enrichir notre tableau de bord interactif en ligne qui fournit des renseignements actualisés quant aux tendances relatives aux principaux résultats et retombées obtenus au cours des dernières années.

Par ailleurs, les rapports financiers nous aident à réaliser nos analyses financières annuelles (ce qui nous permet d'adopter une approche fondée sur le risque en ce qui concerne nos versements), et à bien gérer les projets. Nous effectuons des suivis lorsque nous identifions des enjeux dans les rapports. Il est important que vous traitiez ces enjeux dans les plus brefs délais.

Il convient de noter que vous devez également produire un rapport du Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) chaque année, que vous ayez des dépenses réelles ou prévues à déclarer ou non.

La date limite pour soumettre les rapports financiers intermédiaires et les rapports annuels du FEI était le 15 juin alors que celle pour les rapports d'avancement de projet était le 30 juin.

Si vous avez des rapports d'avancement de projet ou des rapports financier en suspens, vous êtes priés de les soumettre dans les plus brefs délais. Sachez que, si ces rapports n'ont pas été reçus au 16 novembre 2026, nous suspendrons les versements pour l'ensemble de vos projets (y compris les nouvelles contributions à finaliser, le cas échéant). Les versements reprendront une fois que tous les rapports attendus auront été soumis et que toute autre problématique en suspens aura été résolue.

Plus tôt en octobre, nous avons envoyé une note aux personnes concernées (la personne chargée de l'administration du compte d'un établissement ainsi que celle chargée de la liaison d'un établissement avec notre organisme) afin de les informer des rapports dont l'échéance aurait été dépassée. Vous pouvez également consulter à tout moment la page de votre établissement dans le SGCF afin de prendre connaissance de tout retard dans la soumission des rapports.

Nous utilisons désormais l'adresse **rapportsfinanciers@innovation.ca** pour toute la correspondance relative aux rapports financiers. Veuillez transmettre cette nouvelle adresse aux personnes chargées de vos rapports financiers et vous assurer qu'elle sera utilisée à l'avenir pour toutes les communications.

Améliorez la visibilité de votre établissement au sein de l'écosystème de la R.-D. du Canada

Inscrivez les laboratoires de votre établissement dans le **Navigateur d'installations de recherche** de la FCI, un répertoire national qui aide les organismes à trouver les laboratoires proposant une expertise, des services et de l'équipement spécialisés, puis à prendre contact avec eux. En créant un profil pour vos installations, vous ouvrez la voie à de nouvelles occasions de collaboration et de partenariat avec des organismes des secteurs privé et public et de l'étranger, ce qui contribue à la prospérité du Canada.

Commencez dès à présent : **inscrivezvotrelabo.innovation.ca**

Nouveaux articles sur les travaux de recherche menés dans vos établissements

Nous publions régulièrement des articles à propos des projets de recherche que nous finançons. Jetez un coup d'œil à nos derniers titres :

- **Vers une énergie nucléaire de nouvelle génération** (Université de Regina);
- **Quantifier le carbone absorbé par les zones humides canadiennes** (Université McGill);
- **Bilans de santé haute technologie des forêts canadiennes** (Université de la Colombie-Britannique);
- **La bio-innovation au cœur d'une région industrielle** (Collège Lambton);
- **Transformer les déchets d'aujourd'hui en l'énergie de demain** (Université de l'Île-du-Prince-Édouard).

Dates importantes à retenir

16 et 17 novembre 2026	Séance du conseil d'administration de la FCI
2 février 2027	Date limite pour soumettre une proposition au concours 2027 du Fonds d'innovation
15 février 2027	Date limite pour soumettre une proposition au Fonds des leaders John-R.-Evans
9 février 2027	Date limite pour soumettre une proposition au Fonds d'infrastructure de recherche Impact+ Canada – 2e cohorte
22 et 23 mars 2027	Séance du conseil d'administration de la FCI

Restons en contact. Tenez-vous au courant des activités et des annonces de la FCI : abonnez-vous à nos communications dès aujourd'hui.